



# REMISE D'UN TITRE DE SEJOUR ou D'UN TITRE DE VOYAGE

## par voie postale

### INFORMATIONS IMPORTANTES

- ◆ Cette démarche est destinée aux usagers ayant reçu un sms ou un courriel les informant que leur titre de séjour ou leur titre de voyage est disponible à la préfecture
- ◆ **Si vous n'avez pas reçu de sms ou de courriel et que vous souhaitez savoir si votre titre de séjour ou votre titre de voyage a été fabriqué, vous pouvez le demander en [cliquant ici](#) (en indiquant nom, prénom, n°AGDREF et date de naissance)**
- ◆ Votre titre de séjour ou votre titre de voyage sera envoyé à votre domicile en lettre suivie
- ◆ À réception de votre titre de séjour ou de votre titre de voyage, les anciens documents en votre possession seront invalidés par la préfecture et vous devrez les détruire (récépissé, titre de séjour, titre de voyage)

\*\*\*\*\*

### Comment solliciter l'envoi de mon titre à mon domicile ?

→ J'envoie un mail à l'adresse suivante : [pref-remise-cartes@rhone.gouv.fr](mailto:pref-remise-cartes@rhone.gouv.fr)

#### **1 – j'indique dans le message :**

- mon NOM et PRENOM
- ma date de naissance
- mon numéro AGDREF <sup>(1)</sup>
- mon adresse postale complète

**ATTENTION** : votre adresse postale doit être identique à celle communiquée lors de l'enregistrement de votre demande, et figurant sur votre récépissé si vous en avez un. Si vous avez déménagé, vous devez joindre à votre envoi un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois ([voir-paragraphe ci-dessous](#)).

#### **2 – je joins les pièces justificatives suivantes :**

- la preuve du paiement de la taxe sur le titre (2)

**Le montant du droit de timbre à acquitter pour votre titre est indiqué dans le sms ou le courriel qui vous a été envoyé.** Si je ne connais pas le montant du timbre, je peux le demander en [cliquant ici](#) (en indiquant nom, prénom, n°AGDREF et date de naissance). Pour plus d'informations sur les taxes et droits à acquitter par les ressortissants étrangers sur les titres [cliquez ici](#)

– si j'ai déménagé, je joins un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois pour la mise à jour de mon adresse sur mon titre :

\* Si vous êtes locataire ou propriétaire : facture d'électricité, de gaz, d'internet ou quittance de loyer non manuscrite (NB : les quittances entre particuliers ne sont pas acceptées) ;

\* Si vous êtes hébergé chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile datant de moins de 6 mois ;

\*Si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois.

### **(1) Qu'est-ce que le numéro AGDREF ?**

Le numéro AGDREF est composé de 10 chiffres (ou 9 chiffres + 1 lettre pour les titres de séjour délivrés avant 2011) situés sur votre titre de séjour ou vignette OFII (n° Etr) ou sur votre récépissé (numéro figurant au-dessus de la photographie).

Il commence généralement par le numéro de département ou par 991 si vous êtes arrivé avec un visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS)

Si vous avez validé votre VLS-TS en ligne, le n° AGDREF correspondant à votre identifiant indiqué sur la validation de votre visa.

Pour plus d'informations sur le numéro AGDREF, [cliquez-ci](#)

### **(2) Quel document joindre à ma demande pour apporter la preuve du paiement de la taxe sur le titre ?**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les timbres fiscaux sont vendus uniquement sous la forme dématérialisée (ou *électronique*). Les timbres fiscaux électroniques doivent être achetés en ligne, dans un bureau de tabac ou sur les bornes installées dans certains services fiscaux.

Pour plus d'informations [cliquez ici](#)

J'ai acheté un timbre électronique en ligne :

- si j'ai choisi de recevoir le timbre par courriel, je joins le document PDF avec un code 2D
- si j'ai choisi de recevoir le timbre par téléphone, j'indique dans le message le numéro de timbre à 16 chiffres qui m'a été transmis par sms

J'ai acheté un timbre électronique dans un bureau de tabac :

- je scanne en PDF le ticket qui m'a été délivré ou j'indique dans le message le numéro de timbre à 16 chiffres figurant sur le ticket